

**2022**

Nom de l'entreprise pharmaceutique ou de dispositifs médicaux ayant octroyé les primes et avantages	Honoraires pour services et consultance		Soutiens financiers	Autres soutiens
	Honoraires	Paiements et remboursements de frais		
BRISTOL - MYERS SQUIBB BELGIUM			1.500,00 €	
JANSSEN-CILAG			2.000,00 €	
PFIZER			6.250,00 €	